DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL

Commission Départementale des Compétitions Libres Seniors

PV N°5 du 27 Octobre 2017

Présidence : M. François SCELLES

Etaient présents : MM. Richard BOIMARE –Bernard Mouillard – Daniel RESSE

* * * * *

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Compétitions Libres Seniors sont susceptibles de recours, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur première notification, sous l'une des formes prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie auprès de la Commission Départemental d'Appel.

* * * * *

Journée du 22.10.2017

Tous les matches Coupe A. Mandle sont homologués à l'exception de :

ABPV / Epaignes	remis
Plateau Neubourg / Hennezis	CDD / CCDCLS

Le secrétaire
Daniel Resse

Le président
François Scelles